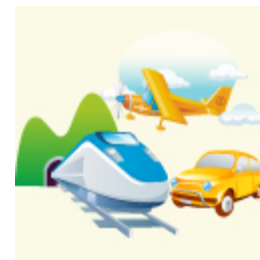




Je me déplace en Ile-de-France, quels services d'information et d'accompagnement ?



SERVICES D'INFORMATION ET D'ACCOMPAGNEMENT

➤ Le Service Pam : Pour Aider à la Mobilité à Paris

À compter du 12 juillet 2023, Pam75 devient le [Pam Francilien](#). Le service est géré par [Île-de-France Mobilités](#). Tous les usagers actuellement bénéficiaires de Pam75 pourront être inscrits au nouveau service Pam francilien.

Le service Pam francilien est un service public de transport à la demande spécialisé et collectif qui a pour but de faciliter les déplacements des personnes à mobilité réduite, en situation de handicap ou dépendantes.

Le service Pam francilien réalise les transports entre 2 lieux situés sur la voie publique.
Le conducteur-accompagnateur vient chercher, prend en charge, et dépose l'usager sur l'espace public.

Le service Pam francilien est ouvert :

- **Aux résidents de l'Île-de-France exclusivement si :**

Ils ont une carte de stationnement délivrée par l'office national des anciens combattants (double barre).
Ils appartiennent aux catégories Groupe Iso-Ressources (GIR) de niveau 1 à 4.

- **Aux résidents du territoire français si :**

Ils ont une « Carte Mobilité Inclusion » (CMI) portant la mention « Invalidité ».
Ils ont une carte d'invalidité (avec un taux d'incapacité de 80 % ou plus) (seulement jusqu'au 31 décembre 2026). À noter que les personnes qui sont déjà inscrites aux services Pam sur justification d'une carte de stationnement pour personnes handicapées peuvent toujours bénéficier du service jusqu'au 31 décembre 2026.

Vous pouvez contacter le service Pam Francilien :

- Par téléphone au 0 800 00 18 18 de 7h à 20h tous les jours et de 5h30 à 1h pour une assistance lors d'un trajet
- Par mail à : contact@pam.iledefrance-mobilites.fr
- Par courrier : Service PAM, TSA 61329, 75564 PARIS CEDEX 12

Pour plus d'informations sur le service Pam Francilien, rendez-vous sur le site internet : <https://pam.iledefrance-mobilites.fr/>

➤ ACCÈS PLUS - SNCF

Si vous êtes titulaire d'une carte mobilité inclusion (CMI) - Invalidité, d'une carte « pensionné-réformé de guerre », ou si vous vous présentez en gare avec votre fauteuil roulant, vous pouvez bénéficier des prestations du service Accès Plus. Ce service est gratuit pour votre accueil et votre accompagnement.

Maison Départementale des Personnes Handicapées de Paris

✉ 69 rue de la Victoire 75009 PARIS ☎ 01-53-32-39-39 🌐 <https://handicap.paris.fr/la-mdph/nous-contacter/>

Accueil physique sans RDV : lundi et vendredi de 9h à 12h – 13h à 16h (fermeture le jeudi)

Accueil physique sur RDV : mardi et mercredi sur handicap.paris.fr

Il vous permet de faciliter l'organisation de votre voyage en train : réservation du billet, service d'accueil et d'accompagnement.

Site Web : www.accesplus.sncf.com ou www.accessibilite.sncf.com

➤ LES COMPAGNONS DU VOYAGE

« Les Compagnons du voyage » est une association soutenue par la SNCF et la RATP. Elle propose un service d'accompagnement payant pour les enfants, les personnes âgées ou handicapées. Pour tous vos déplacements, trajets ponctuels ou réguliers, en bus, en métro, en RER, en tramway, en train grandes lignes, en TER et en avion, vous pouvez faire appel à ce service.

Site Web : www.compagnons.com

➤ TAXIS

Il existe des services de taxis parisiens spécialisés pour les personnes à mobilité réduite. Ces taxis sont aménagés d'un siège pivotant descendant ou d'une rampe d'accès afin de vous accueillir dans les meilleures conditions. Les tarifications sont identiques à celles des taxis classiques. Les chauffeurs, spécialement formés, vous accompagneront efficacement dans vos déplacements.

Taxis parisiens PMR (personne à mobilité réduite)

Les taxis PMR possèdent un service de taxis parisiens dédié aux personnes à mobilité réduite pour leurs déplacements en Île-de-France. Ce service personnalisé de véhicules permet l'accessibilité aux taxis pour toutes les personnes à mobilité réduite 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 sur simple commande en composant le 06 14 67 75 02 ou en réservant sur le site internet.

G7 Access

Les taxis G7 proposent aux personnes à mobilité réduite un service adapté.

Tél : 01 47 39 00 91

Site Web : www.g7.fr

Uber Access

Uber propose un service pour les personnes à mobilité réduite, mais aussi pour les personnes nécessitant une assistance spécifique du chauffeur.

Site Web : <https://www.uber.com/fr/fr/drive/services/access/>

➤ LES COMPAGNIES AÉRIENNES

Pour voyager en avion, il faut prévenir la compagnie aérienne de votre situation de handicap au moment de réserver votre billet. Les compagnies aériennes proposent des services adaptés. Renseignez-vous directement auprès d'elles.

Maison Départementale des Personnes Handicapées de Paris

✉ 69 rue de la Victoire 75009 PARIS ☎ **01-53-32-39-39** 🌐 <https://handicap.paris.fr/la-mdph/nous-contacter/>

Accueil physique sans RDV : lundi et vendredi de 9h à 12h – 13h à 16h (fermeture le jeudi)

Accueil physique sur RDV : mardi et mercredi sur handicap.paris.fr